

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 27 septembre 2012

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. GRANDGUILLAUME

Convocation envoyée le 20 septembre 2012

Publié le 28 septembre 2012

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 66

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 8

SCRUTIN : POUR : 74

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Benoît BORDAT	M. Michel ROTGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Joël MEKHANTAR	M. François NOWOTNY
M. Jean ESMONIN	M. Christophe BERTHIER	Mme Christine MASSU
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	Mme Anne DILLENSEGER	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Pierre PETITJEAN
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	Mme Claude DARCIAUX
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Nelly METGE	M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elizabeth REVEL	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	Mme Christine MARTIN	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Nathalie KOENDERS	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Gilles MATHEY
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Claude GIRARD
M. François-André ALLAERT	M. Mohammed IZIMER	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Claude DOUHAI	Mme Hélène ROY	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Murat BAYAM
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Michel BACHELARD
M. Dominique GRIMPRET	Mme Stéphanie MODDE	M. Philippe BELLEVILLE
M. Didier MARTIN	M. Philippe CARBONNEL	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Louis LAURENT	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. André GERVAIS	M. Roland PONSAA	
M. Alain MILLOT		

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Gilbert MENUET pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD
M. Gérard DUPIRE	M. Jean-Patrick MASSON pouvoir à Mme Stéphanie MODDE
Mme Christine DURNERIN	M. Yves BERTELOOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mme Myriam BERNARD	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Alain MILLOT
M. Franck MELOTTE	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Joëlle LEMOUZY
M. Gaston FOUCHERES	M. Alain LINGER pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
M. Rémi DELATTE	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
M. Gilles TRAHARD	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET.

OBJET : EAU ET ASSAINISSEMENT

Renouvellement des branchements en plomb - Programme 2013 - Demande de subvention à l'Agence de l'Eau Rhône, Méditerranée et Corse

La programmation de suppression des branchements plomb établie pour l'année 2013 dans le cadre des obligations contractuelles de renouvellement, prévoit le renouvellement de 375 branchements en plomb sur les communes d'Ahuy, Fontaine-lès-Dijon, Chenôve, Daix, Marsannay-la-Côte, Perrigny-lès-Dijon, Hauteville-lès-Dijon, Saint-Apollinaire, Longvic et Ouges pour un coût moyen estimatif de 1 300 € H.T. par branchement soit un coût total estimatif de 487 500 € H.T.

Programme 2013 estimatif de suppression des branchements en Plomb :

Ahuy, Fontaine-lès-Dijon, Hauteville-lès-Dijon, Daix, Saint-Apollinaire	100
Chenôve, Marsannay-la-Côte, Perrigny-lès-Dijon	265
Longvic, Ouges	10
TOTAL	375

Il est proposé au Conseil Communautaire de solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhône, Méditerranée et Corse au titre du programme de renouvellement des branchements en plomb pour l'année 2013. Ces aides, attribuées par l'Agence de l'Eau, devront être reversées au délégataire, Lyonnaise des Eaux, qui a inscrit ces interventions dans le cadre des différents contrats de délégation de service public d'eau potable.

Vu l'avis de la Commission Eau Assainissement Voiries Réseaux Divers,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **de valider** la programmation pour l'année 2013 pour la suppression des branchements en plomb,
- **de mandater** Monsieur le Président pour solliciter les aides relatives aux travaux de suppression des branchements en plomb de l'année 2013 auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse,
- **de dire** que le reversement des aides de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse relatives aux travaux de suppression des branchements sur les communes de Ahuy, Fontaine-lès-Dijon, Saint-Apollinaire, Daix et Hauteville-lès-Dijon, Chenôve, Marsannay-la-Côte, Perrigny-lès-Dijon, Longvic et Ouges sera effectué à Lyonnaise des Eaux, fermier,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de ce dossier.